

La pollution de l'activité militaire Un fantôme à dévoiler

Une brochure de la  CNAPD



Rédaction : Samuel Legros
avec la collaboration de Paola Nadal
Design : Tiphanie Hotin

CNAPD asbl
Chaussée d'Haecht 51, 1210 Bruxelles
N° d'entreprise 0467256918
RPM Bruxelles
BE 49 0010 6244 8171

avec le soutien
de la fédération
Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



www.cnapd.be
Contact : info@cnapd.be
Editeur responsable : Martin Maréchal

1. Actuellement, les catastrophes naturelles sont responsables de plus de 50% des déplacements de population. En 2021, l'IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre) a enregistré 23,7 millions de déplacements à cause de catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques. Les inondations et les tempêtes étant conjointement à l'origine de 21,6 millions de déplacements internes cette année-là. Source : <https://www.internal-displacement.org/research-areas/Displacement-disasters-and-climate-change>

La crise climatique et environnementale est désormais largement reconnue comme l'une des crises les plus graves auxquelles est confrontée notre planète. Elle entraîne (et entraînera encore davantage) des températures extrêmes et des vagues de chaleur mortelles, une élévation du niveau des mers, des inondations et des sécheresses, la raréfaction des ressources de base et la propagation d'épidémies. Tout cela a et aura des effets catastrophiques sur la biodiversité, la santé des populations, la production agricole et la disponibilité en nourriture et en eau. Les pays les plus touchés sont ceux du Sud, qui n'ont pas les moyens de faire face aux crises qui les frappent et les frapperont. On s'attend à des centaines de millions de migrants climatiques vers le nord de la planète¹. C'est pourquoi l'OTAN, l'Union européenne et la Belgique qualifient la crise climatique de « multiplicateur de menaces » : les équilibres mondiaux sont et seront mis à rude épreuve et les tensions se transformeront en conflits armés.

La lutte contre le réchauffement climatique doit, plus que toute autre problématique, impliquer une coopération internationale inconditionnelle. Pourtant, les dépenses militaires qui augmentent sans cesse et la course aux armements qui connaît un nouveau coup d'accélérateur à la suite de la guerre en Ukraine minent dangereusement cette nécessaire entente multilatérale.

2. Scientists for Global Responsibility with Conflict and Environment Observatory, « Estimating the Military's Global Greenhouse Gas Emissions »: https://ceobs.org/wp-content/uploads/2022/11/SGRCEOBS-Estimating_Global_Military_GHG_Emissions_Nov22_rev.pdf

L'investissement continu dans l'activité militaire vise officiellement à garantir la sécurité de chacune et chacun.

**Pourtant, aucun pays,
aucune communauté humaine
n'est en sécurité sur une planète
en proie au dérèglement climatique.**

Les dépenses militaires kidnappent les moyens nécessaires, urgents et vitaux pour lutter contre le dérèglement du climat.

L'activité militaire a, en outre, une très grande responsabilité dans la pollution :

si les armées du monde formaient un pays, ce pays aurait la quatrième plus grosse empreinte écologique sur terre. Juste derrière la Chine, les États-Unis et l'Inde².

L'activité militaire pollue énormément. Près de 6% de la totalité des gaz à effet de serre émis sur la planète ont une origine militaire. Pourtant, nous le verrons, **cette pollution** est largement absente des rapports officiels sur les émissions de gaz à effet de serre des États. Elle **est expressément invisibilisée.**

La sous-estimation et l'invisibilisation de la pollution liée à l'activité militaire empêchent l'émergence d'un travail citoyen et politique qui lui soit consacré. Ce travail est pourtant nécessaire et s'inscrit dans le combat pour l'atténuation et l'adaptation à la crise climatique dans laquelle nous sommes toutes et tous



3. Notamment les recherches de l'Université Brown aux États-Unis, le rapport du Conflict and Environment Observatory, celui du Transnational Institute ou encore le site militaryemissions.org. Tous ces rapports sont cités plus loin dans ce document.

4. Avec la même difficulté inhérente à la recherche de chiffres incomplets, tronqués ou manipulés. Certains rapports se basent ainsi sur le nombre d'employé.e.s dans l'une ou l'autre industrie de l'armement pour estimer le degré de pollution engendrée par l'industrie en question

engagé.e.s. La première étape urgente réside donc dans la transparence que les gouvernements doivent organiser sur la pollution causée par leurs activités militaires ; et l'inclusion de ce secteur extrêmement polluant dans les programmes de réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre.

Pollution et activités militaires. Tentative de définition

L'examen de l'impact climatique et environnemental réel du secteur militaire nécessiterait de prendre en considération l'ensemble des facteurs ainsi que les moments liés directement et indirectement aux conflits armés. Certains de ces éléments ne sont absolument pas quantifiés pour le moment.

Les quelques rapports qui existent³ sur le sujet prennent en considération **les émissions directes des bases et infrastructures militaires permanentes et semi-permanentes ainsi que la pollution engendrée par l'utilisation des véhicules et engins militaires**. Il est important de noter ici que la principale source de gaz à effet de serre (GES) des activités militaires est la consommation de carburant.

Ces rapports tentent d'inclure également dans leurs calculs⁴, **les émissions indirectes liées à la production des armes et engins militaires par l'industrie**.

Ces rapports ne prennent par contre pas en compte la destruction de l'environnement liée à la guerre elle-

5. Ainsi que, également, les émissions liées à l'utilisation de certains produits sur les théâtres de conflit. Par exemples ceux utilisés pour éteindre les incendies comme le halon, un gaz à effet de serre

6. <https://www.epa.gov/enforcement/cement-manufacturing-enforcement-initiative#:~:text=The%20cement%20sector%20is%20the,nitrogen%20oxide%2C%20and%20carbon%20monoxide> et <https://www.theguardian.com/business/2021/oct/12/cement-makers-across-world-pledge-large-cut-in-emissions-by-2030-co2-net-zero-2050>

7. World Bank: <https://www.worldbank.org/en/country/syria/publication/the-toll-of-war-the-economic-and-social-consequences-of-the-conflict-in-syria>

Image de Freepik

même. Pour calculer le poids réel et effectif de l'activité militaire, il faudrait donc pouvoir mesurer les émissions, probablement très importantes, de gaz à effet de serre liées aux bombardements, à la destruction et aux incendies de villes et de forêts⁵.

Ainsi en est-il, également, de la pollution engendrée par la reconstruction post-conflit qui n'est absolument pas comptabilisée. Signalons ici que l'industrie du ciment, essentielle pour reconstruire les innombrables villes et infrastructures détruites par la guerre, est la troisième source industrielle de pollution. L'industrie cimentière est responsable d'environ 7 à 8 % de GES⁶.



À titre d'exemple, le rapport « Toll of War » 2017 de la Banque mondiale⁷ sur les conséquences de la guerre en Syrie soulignait que vingt millions de tonnes de débris s'étaient accumulés dans les seules villes d'Alep et de Homs. Le rapport estimait à six ans de travail continu le temps nécessaire pour nettoyer ces deux villes et à 28,3 millions de camions-kilomètres les déplacements nécessaires au nettoyage ; lesquels émettraient 1800 tonnes d'équivalent CO₂ (TCO₂e) durant le processus. Notons également que 900 000 logements ont été

8. Millions de tonnes d'équivalent CO₂

9. https://ceobs.org/wp-content/uploads/2022/11/SGRCEOBS-Estimating_Global_Military_GHG_Emissions_Nov22_rev.pdf, page 7

(partiellement) détruits. Le ciment nécessaire à la reconstruction de ces logements dégagera environ 22 millions de TCO₂e. À titre de comparaison, un Belge émet en moyenne 10 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

Dans l'étude de référence du Conflict and Environment Observatory (CEOBS) et des Scientists for Global Responsibility (SGR), l'estimation de l'empreinte carbone de l'activité militaire se situe dans une fourchette allant de 1 600 à 3 500 MtCO₂e⁸, soit entre 3,3 % et 7,0 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). La largeur de cette fourchette s'explique par la rareté, l'incomplétude ou la non-disponibilité des données dans ce domaine (voir plus loin). Les chercheurs estiment que l'extrémité inférieure de la fourchette est très peu probable.

Les scientifiques fixent dès lors l'empreinte carbone mondiale de l'activité militaire à 2 750 MtCO₂e, soit 5,5 % de l'empreinte carbone mondiale.

Il faut y ajouter les émissions de GES des opérations militaires en elles-mêmes (qui ne calculent que la consommation de carburant pendant les combats) qui se situe entre 300 et 600 MtCO₂e, soit entre 0,6 % et 1,2 % du total des émissions mondiales de GES⁹. Ici aussi, la meilleure estimation est fixée par les scientifiques à **1,0% des GES mondiaux.**

Pour ce qui est calculé, on parle donc de plus de 6,5% des GES mondiaux qui sont directement liés à l'activité militaire et aux guerres.

10. https://nsarchive.gwu.edu/briefing-book/environmental-diplomacy/2022-01-20/national-security-and-climate-change-behind-us#_edn20

11. Ces pays sont l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique

Données pas, peu ou mal collectées. La pollution liée à l'activité militaire existe-t-elle ?

Bien que les États-Unis n'aient jamais ratifié le protocole de Kyoto, ils ont exercé une très forte pression, pendant les négociations, pour exclure le secteur militaire de l'obligation de déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour justifier cette exemption, ils ont invoqué des raisons de sécurité nationale¹⁰. Le **Protocole de Kyoto (1997) a donc prévu pour tous les États parties, l'exclusion d'une bonne partie du secteur militaire des obligations de rapportage (et donc de réduction) des émissions de GES.**

En effet, en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les pays sont tenus de fournir un inventaire annuel précis de leurs émissions de GES. Les exigences de déclaration dans le cadre de la CCNUCC changent en fonction du niveau de « développement » de l'État considéré, en les divisant en Annexe I, Annexe II et Non-Annexe I.

Les pays de l'annexe II étant, comme la Belgique, ceux qui portent une responsabilité première dans le réchauffement climatique, vu leurs niveaux de développement économique¹¹.

12. IPCC (2019), Refinement to the 2006 IPCC Guideline for National Greenhouse Gas Inventories, Chapter 8 pag 14 Reporting Guidance and Tables, https://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2019rf/pdf/1_Volume1/19R_V1_Ch08_Reporting_Guidance.pdf

13. CEOBS report commissioned by The Left group in the European Parliament <https://left.eu/issues/publications/under-the-radar-europes-military-sectors-dodge-scrutiny-under-european-green-deal/>

Pour ces déclarations, les gouvernements utilisent un système de catégories basé sur les lignes directrices du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Les lignes directrices du GIEC précisent que les inventaires soumis à la CCNUCC doivent comprendre les émissions de gaz à effet de serre provenant de certaines activités militaires dans la catégorie **1.A.5** (« non specified »), y compris l'utilisation de carburant (la consommation de carburant mobile - c'est-à-dire les navires, les avions, les véhicules routiers - et stationnaire - c'est-à-dire les bâtiments des bases militaires). Les émissions des forces armées internationales transportées par voie d'eau peuvent être incluses dans la catégorie 1.A.3.d.i du GIEC. Les émissions provenant des opérations multinationales menées dans le cadre des Nations Unies sont exclues des totaux nationaux et doivent être déclarées séparément¹².

Le rapport du Conflict and Environment Observatory (CEOBS) du 2019 « Under the radar: The Carbon Footprint of Europe's military sectors »¹³ souligne cependant que

de nombreux pays ne désagrègent pas les émissions liées aux activités militaires dans les catégories pertinentes du GIEC, ou les déclarent avec les émissions provenant d'activités civiles. Quelques pays ne publient pas du tout les données

sur les émissions pour des raisons de sécurité nationale, à l'image de la Belgique qui, pour sa part, ne publie que des données sur les émissions liées aux activités militaires mobiles – et dont en plus les chiffres officiels

14. Scientists for Global Responsibility with Conflict and Environment Observatory, « Estimating the Military's Global Greenhouse Gas Emissions »: https://ceobs.org/wp-content/uploads/2022/11/SGRCEOBS-Estimating_Global_Military_GHG_Emissions_Nov22_rev.pdf

se révèlent largement inférieurs aux estimations réelles.

Contrairement à Kyoto, où une exemption du secteur a été établie, on observe un léger progrès en 2015 avec **l'accord de Paris (COP 21), qui propose aux États, sur base volontaire, de déclarer leurs émissions militaires. Mais une véritable obligation continue de faire défaut.** Sans cette obligation de rapportage devant la CCNUCC, la plupart des États resteront retranchés derrière leurs intérêts sécuritaires¹⁴.

Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités militaires et aux guerres sont si importantes que nous ne parviendrons jamais à atteindre l'objectif de « zéro émission » recommandé par le GIEC d'ici à 2050 sans que nos armées ne soient neutres en carbone (une neutralité carbone qui est revendiquée partout mais qui pose également de nombreuses questions essentielles, comme nous le verrons plus loin).

Or, l'absence de données officielles rend cette pollution de l'activité militaire invisible et donc inexistante dans le débat public.

Vu les enjeux, il est essentiel de dépasser la frilosité des gouvernements de l'Annexe II et d'objectiver la pollution de leurs activités militaires.

Pollution et activités militaires : les États-Unis

Avec les plus grandes forces armées et les **dépenses militaires les plus importantes au monde (3,48% de son PIB)**, il n'est pas surprenant que l'armée des États-Unis soit celle qui émet le plus de GES. Cette prévalence explique que les États-Unis soient l'objet principal des rares recherches qui existent au sujet de la pollution militaire.

Se concentrer sur la pollution liée aux activités militaires des États-Unis permet d'utiliser le peu de ressources existantes sur le sujet afin de dégager des logiques et des tendances observables en Belgique, dans l'Union européenne et le reste du monde.

Le site <https://militaryemissions.org/> a pour objectif d'établir une estimation globale de l'empreinte carbone de l'activité militaire de chaque pays du monde. Pour cela, il vérifie les émissions militaires de la plupart des pays et examine les rapports publiés par rapport aux lignes directrices du GIEC. Selon ce site, les données étatsuniennes sont classées comme «**médiocres**» («**poor**») en termes d'accessibilité. Ainsi, les données soumises à la CNUCC sous la catégorie 1.A.5 sont mélangées avec les données des émissions civiles et en général pas assez désagrégées. Il existe donc un **écart très important** («**very significant gap**») **entre ce que les États-Unis rapportent et leur empreinte carbone militaire réelle.**

15. Neta C. Crawford, Pentagon Fuel Use, Climate Change, and the Costs of War, Boston University, updated 13 November 2019 <https://watson.brown.edu/costsofwar/files/cow/imce/papers/Pentagon%20Fuel%20Use%2C%20Climate%20Change%20and%20the%20Costs%20of%20War%20Revised%20November%202019%20Crawford.pdf>

16. <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator#results>.
Vidéo sur le rapport : <https://www.youtube.com/watch?v=vkOeVZRJBYS>

17. <https://dailyscience.be/02/09/2015/la-belgique-compte-500-millions-darbres/>

D'après militaryemissions.org, les émissions de GES seraient en réalité plus de 10 fois supérieures à ce qui est officiellement déclaré.

Dans un rapport publié en 2019 par l'université Brown dans le cadre du projet « Cost of war », la professeure Neta Crawford a estimé les émissions totales de GES de l'armée des États-Unis entre 2001 et 2017¹⁵.

Ainsi, seulement en 2017, celles-ci s'élevaient à 59 MtCO₂e, soit l'équivalent des émissions totales d'un pays industrialisé comme la Suède ou la Suisse.

Son estimation des émissions totales de gaz à effet de serre de l'armée étatsunienne (y compris les installations fixes et les opérations militaires) à partir de **2001** (invasion de l'Afghanistan), jusqu'à l'année fiscale **2018**, représente **1 267 millions de tonnes de gaz à effet de serre** (équivalent CO₂). Cela équivaut à la consommation d'énergie de 160 millions de foyers étatsuniens pendant un an.

21 milliards d'arbres, pendant 10 ans, sont nécessaires pour absorber ces émissions¹⁶. À titre de comparaison, on dénombre environ 500 millions¹⁷ d'arbres sur l'ensemble du territoire de la Belgique.

U.S. federal government energy consumption (fiscal year 2016)

trillion British thermal units

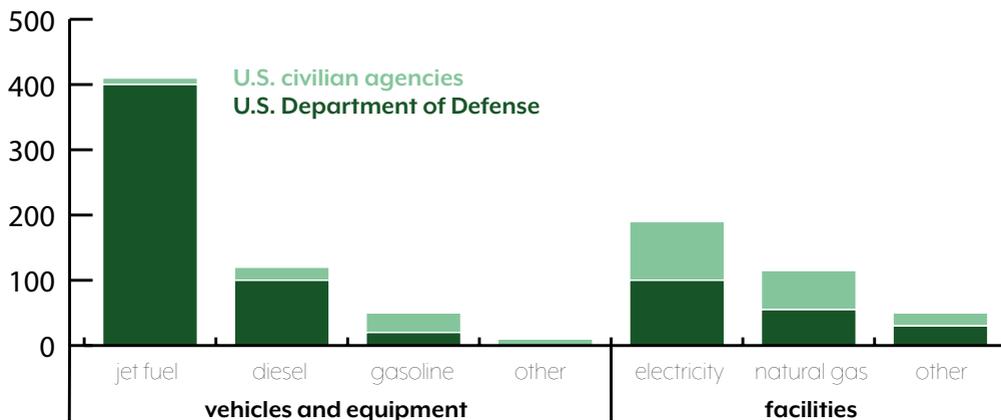


Figure 1: Source: U.S. Department of Energy, Federal Energy Management Program

Le Département de la défense (DoD) des États-Unis entretient plus de 560 000 bâtiments sur environ 500 bases à travers le monde, ce qui représente une grande partie de ses émissions. Depuis 2001, **le DoD a systématiquement consommé entre 77 et 80% de toute la consommation d'énergie du gouvernement des États-Unis.** Cette consommation se subdivise en deux branches : la consommation d'énergie pour les installations (bâtiments et bases militaires), qui représente environ 30 % de la consommation du Pentagone et la consommation d'énergie opérationnelle (l'énergie « requise pour l'entraînement, le déplacement et le maintien des forces militaires et des plateformes d'armes »), qui représente les 70 % restants.

L'aviation domine en termes de consommation de carburant. Il y a une grande différence entre la consommation du monde civil et celle du monde militaire. À titre d'illustration, la consommation d'un réservoir **d'un avion de chasse F-35A** émet un peu plus de **28 tCO₂e**.

Cela équivaut aux émissions moyennes d'une personne vivant en Belgique sur presque 3 ans. Un avion F35 consomme en moyenne 5600 litres de kérosène par heure de vol, près de 100 litres par minute. Cela correspond à 460 litres par 100 km¹⁸.

18. Pour davantage de détails pour ce calcul, voir <https://cancelf35.substack.com/p/each-f-35-burns-22-gallons-a-minute>

La consommation de l'aviation militaire est telle qu'il faut même adapter le système de mesure. Si il est d'usage de compter en termes de «miles per gallon» (ou kilomètres par litre), pour les avions militaires nous parlons de **gallons per mile (ou litres par kilomètre)**. Par exemple, l'avion **B-52 Stratofortress**, avec huit moteurs à réaction, engloutit **3,300 gallons (12.490 litres) de carburant par heure**. Plus de 200 litres par minute. 10 minutes de vol représentent autant de carburant qu'un conducteur moyen en un an de conduite.

L'industrie militaire emploie directement environ 14,7% de toutes les personnes travaillant dans le secteur manufacturier aux États-Unis. Un peu plus d'une personne sur six. En supposant que la taille relative de l'emploi direct dans l'industrie militaire est un indicateur de la part de cette industrie dans l'ensemble du secteur industriel étatsunien,

la part des émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis provenant de l'industrie militaire basée aux États-Unis est donc estimée à environ 15 % de émissions totales de gaz à effet de serre de l'industrie aux États-Unis.

Une tentative de mesure de la pollution de la guerre en Irak

Une étude de mars 2008 de « Oil Change International » a essayé de calculer **les émissions de la guerre en Irak**. D'après cette étude, la guerre est responsable d'au moins 141 millions de tonnes d'équivalent CO₂ entre mars 2003 et décembre 2007, en grande partie à cause de la consommation de carburant. Cela représente 28,2 millions TCO₂e par an. L'étude signale que le chiffre réel est probablement bien plus élevé puisqu'il ne sait prendre en compte les émissions liées aux incendies de puits de pétrole, à l'utilisation de produits chimiques à fort potentiel de réchauffement global, la fabrication et la détonation d'explosifs, etc.

Cette recherche considère aussi la demande de matériaux de reconstruction et de sécurité. À cet effet, elle signale notamment que l'Irak est passé du statut d'État exportateur de ciment avant la guerre à un pays importateur de ciment.

La guerre en Irak s'est officiellement terminée en 2011. Une étude de « Tipping Point North South », dans le cadre de leur série Transform Defence, rappelle que si l'on reprend les chiffres dégagés par l'étude de Oil change International et qu'on le multiplie par le nombre d'années de guerre, les **émissions totales de GES de la guerre en Irak équivalent à 254 millions de tonnes d'équivalent CO₂**. C'est un peu plus que ce qui a été émis en un an par l'Espagne. La 14^e plus grande économie du monde.



19. <https://left.eu/issues/publications/under-the-radar-europes-military-sectors-dodge-scrutiny-under-european-green-deal/>

Pollution militaire de la Belgique

20. <https://militaryemissions.org/>

D'après les chiffres officiels, la Belgique a émis 114,7 millions de tonnes CO₂e en 2021. Comme de nombreux pays de l'Annexe II, la Belgique ne communique explicitement à la CCNUCC que certaines de ses données concernant les activités militaires «mobiles», et non pour ses activités «stationnaires». À titre d'exemple, le rapport de CEOBS (Under the radar : the carbon footprint of Europe's military sector) rappelle que les émissions totales de GES de l'armée belge s'élevaient à 339 000 tonnes CO₂e en 2013. Un chiffre plus de trois fois supérieur à celui officiellement communiqué cette année-là par la Belgique à la CCNUCC (103 000 tCO₂e¹⁹).

En 2020, date du dernier rapport soumis à la CCNUCC, le chiffre officiel de la pollution liée aux activités militaires de la Belgique s'élevait à **105.372,39 tCO₂e pour la catégorie 1.A.5**. Or, comme pour les États-Unis, les données belges sont classées comme «**médiocres**» (« poor ») en termes d'accessibilité par le site web militaryemissions.org. Celui-ci souligne un écart important (« significant gap ») dans la déclaration des émissions militaires de la Belgique et la réalité.

Ce qui signifie que l'empreinte carbone militaire réelle de la Belgique est susceptible d'être plus de cinq fois supérieure à ce qui a été déclaré²⁰.

Ici aussi, le non-rapportage de la majeure partie des données et la non-fiabilité de celles effectivement déclarées, empêchent l'émergence d'un travail

21. <https://dedonder.belgium.be/sites/default/files/articles/Plan%20STAR.pdf>

22. https://www.lemonde.fr/international/article/2022/06/15/en-belgique-les-ecologistes-opposent-a-l-augmentation-des-depenses-militaires_6130402_3210.html

politique et citoyen autour du poids effectif de l'armée dans l'empreinte écologique totale de la Belgique. Or, nous voyons que ce poids est significatif. Vu l'urgence climatique, cette invisibilisation entretenue n'est plus acceptable.

On prend les mêmes,
on peint en vert et on
continue

Malgré la non-représentativité des données officielles,

la pollution engendrée par les activités militaires de la Belgique est assumée à demi-mots.

Les quelques pistes et projets envisagés pour diminuer la pollution de l'armée se développent dans les marges et **restent inscrits dans un objectif général de développement des capacités militaires** qui rendent ces pistes et projets d'autant plus anecdotiques.

Comme le souligne le plan STAR²¹ (nouvelle vision stratégique pour l'armée belge à l'horizon 2030) approuvé par le gouvernement fédéral le 17 juin 2022, la Belgique entend consacrer **2% de son PIB au secteur militaire d'ici à 2035**. En 2021, le budget des forces armées belges était de 5,3 milliards d'euros, soit **1,07 % de son PIB²²**. Cette augmentation importante va nécessairement avoir un **impact proportionnel sur l'empreinte écologique de la Belgique**.

Les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie des bâtiments de l'armée belge sont reconnues

23. Même si, pour rappel, on ne peut totalement les objectiver tant la Belgique refuse de rapporter cette pollution dans les registres officiels de la CCNUCC

comme importantes²³. Il est donc fait référence, dans les textes officiels, à la nécessité d'améliorer l'efficacité des infrastructures, les performances énergétiques des bâtiments et de développer la production d'énergie renouvelable. La défense entend également s'engager dans la préservation de la biodiversité dans les bases militaires, l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables et les transports en commun (page 150).



Photo de Jason Gillman sur pexels

De manière encore plus incantatoire, la page 157 du plan STAR propose un très petit chapitre sur la « défense durable », où on peut lire que la défense s'efforcera d'éviter les déchets, de prendre en compte l'impact environnemental des équipements au moment de l'achat ou encore d'accorder « une attention particulière à l'optimisation de l'efficacité du cycle de vie de l'équipement », en limitant, par exemple, les pièces de rechange. La défense se fixe l'objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures, dans le but de « tendre vers un patrimoine immobilier de la Défense neutre en carbone et durable à l'horizon 2040 ». En termes de lutte contre le dérèglement climatique,

les références du plan STAR ne concernent donc qu'une partie minoritaire des émissions totales de l'armée belge, tant nous avons vu que l'essentiel de la pollution militaire n'est pas lié aux infrastructures stationnaires mais bien aux activités mobiles. Or, le plan STAR prévoit une « **augmentation probable de la consommation de carburant** en raison de l'augmentation des besoins due à l'introduction de nouveaux systèmes d'armes » (page 58). Parallèlement, l'importance du Belgian Pipeline Organisation et la dépendance presque totale de l'aviation militaire et civile à son égard sont soulignées (page 141).

De son côté, **l'utilisation du F-35 est décrite comme positive** et source de réduction des émissions ! Le plan STAR insiste à cet égard sur le fait que l'entraînement des pilotes se fait principalement sur simulateur (page 104). Rappelons pourtant que les chasseurs **F-35A consomment environ 5 600 litres de carburant par heure contre 3 500 pour les chasseurs F-16** qu'ils remplacent. La Belgique a commandé trente-quatre avions F-35 (pour un coût minimal de 15 milliards d'euros pour l'entièreté de la durée de vie des avions) qui seront utilisés durant les 30 prochaines années, c'est-à-dire après 2050, date à laquelle l'Union européenne entend atteindre la neutralité carbone.

Enfin, sans aucune considération pour l'environnement et le climat, le gouvernement belge annonce en juin 2023, la participation de la Belgique à la mise au point d'un avion de combat de sixième génération.

24. https://www.perspectives.cc/public/fileadmin/user_upload/military-emissions_final.pdf, page 3

Même constat pour l'Union européenne

Le règlement 2021/119 « établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique » (appelée plus couramment la « loi européenne sur le climat ») fixe un objectif juridiquement contraignant de **zéro émission nette de GES d'ici 2050**. Or, la prise en compte du poids de l'activité militaire fait défaut.

Le comptage des émissions militaires présente de nombreuses lacunes et imprécisions.

À titre d'exemple, l'UE a déclaré en 2018 que les émissions totales de GES liées à l'activité militaire étaient de 4,52 millions de tonnes de CO₂e. De son côté, le Conflict and Environment Observatory (CEOBS) a estimé que les émissions militaires réelles, y compris celles dégagées par la chaîne d'approvisionnement, sont cinq fois plus élevées, soit 24,8 millions de tonnes²⁴.

Empreinte carbone et autres données d'émissions de GES pour les principaux secteurs militaires de l'Union européenne, 2019. (Source: CEOBS «Under the radar: The Carbon Footprint of Europe's military sectors», p. 47)

État de l'UE	Émissions militaires de GES (CCNUCC) MtCO ₂ e	Émissions militaires de GES (nationales/UE) MtCO ₂ e	Émissions de GES estimées (étude CEOBS) MtCO ₂ e	Empreinte carbone (étude CEOBS) MtCO ₂ e
France	Non reporté	2,23	4,56	8,38
Allemagne	0,75	1,45	3,12	4,53
Italie	0,34	Non reporté	1,84	2,13
Pays-Bas	0,15	0,40	0,61	1,25
Pologne	Non reporté	Non reporté	Données insuffisantes	Données insuffisantes
Espagne	0,45	Non reporté	1,09	2,79
Total UE (27 États)	4,52	7,95	13,23	24,84

25. CEOPS rapport 2022, page 20 https://ceobs.org/wp-content/uploads/2023/01/CEOPS-GreensEFA_EU-Military-Greening-Policies.pdf

26. <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9263-2021-H-INIT/en/pdf>

27. https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/strategic_compass_en3_web.pdf

Seuls quatre États de l'UE – la Finlande, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Slovénie – ont défini des objectifs de réduction des GES pour l'armée. La France, la Suède et l'Autriche se sont limités à déclarer que leur armée contribuerait aux objectifs nationaux de zéro net²⁵.

À l'image du discours étatsunien ou belge, le « Concept européen pour la protection de l'environnement et l'optimisation énergétique dans le cadre des missions et opérations militaires de l'Union européenne » (Service européen pour l'action extérieure, mai 2021)²⁶ rappelle que les dommages causés à l'environnement et la raréfaction des ressources peuvent conduire à plus d'instabilité et de conflits armés. L'objectif principal de ce « Concept » se limite à souligner la nécessité d'une prise en compte, dans le processus de décision, de l'empreinte environnementale de toutes les activités militaires (page 18) et l'amélioration du rapportage et de son suivi (page 19). Le Concept rappelle en outre, les devoirs et les responsabilités des différents acteurs impliqués (pages 29 à 34).

Cependant, **la crédibilité militaire reste toujours la priorité et les réglementations peuvent être outrepassées en son nom**. Ainsi, la « boussole stratégique de l'Union européenne » (EU Strategic Compass) est un plan d'action publié en mars 2022 visant à renforcer les politiques de sécurité et de défense de l'UE d'ici à 2030. Comme pour la Belgique, ce plan repose sur une augmentation des dépenses militaires, et donc une augmentation de la pollution²⁷.

C'est ainsi que l'Union européenne indique qu'elle s'engagera à adapter le secteur de la sécurité et de la défense ainsi que les missions de la PSDC (la politique européenne de sécurité et

28. ASD data of 2021 https://asd-europe.paddlecms.net/sites/default/files/2022-11/ASD_Facts%20%26%20Figures%202022.pdf

de défense commune) en améliorant l'efficacité énergétique et la consommation des ressources, conformément à l'objectif de neutralité climatique de l'Union en 2050, et ceci, « sans réduire l'efficacité opérationnelle » (page 48).

Estimation du poids de l'industrie militaire européenne dans la pollution



En 2021, **l'industrie européenne de la défense a généré un chiffre d'affaires de 118 milliards d'euros.** Elle employait alors **467 000 personnes.** Le secteur de l'aéronautique militaire représente un peu moins de 175 000 emplois (soit 37 % de l'emploi total dans l'industrie militaire) et a généré un chiffre d'affaires de 48,2 milliards d'euros, dont 30 milliards à l'exportation. Les industries actives dans le militaire terrestre et navale comptaient plus de 292 000 emplois en 2021 (soit 63 % de l'emploi total de l'industrie militaire), générant un chiffre d'affaires de 69 milliards d'euros²⁸.

Entreprise	Pays principal d'opération	Émissions de GES des ventes militaires (ktCO ₂ e)	Émissions militaires de GES par employé (tCO ₂ e/emp.)	Employés des divisions de technologie militaire
PGZ	Pologne	366	23.2	15,800
Airbus	France/ Allemagne	300	7.3	41,200
Leonardo	Italie	200	8.2	24,500
Rheinmetall	Allemagne	95	14.9	6,400
Thales	France	63	2.8	22,700

Tableau : cinq entreprises du secteur militaire avec les plus grandes émissions de GES. Études de cas, 2019 (Source: CEOBS «Under the radar: The Carbon Footprint of Europe's military sectors», p. 48.)

En 2019, CEOBS a estimé l'empreinte carbone des principales entreprises européennes du secteur militaire en fonction du nombre de personnes employées par les différentes firmes.

29. CEOBS «Under the radar: The Carbon Footprint of Europe's military sectors», p. 44

CEOBS estime ainsi que l'empreinte carbone de l'industrie militaire de l'UE équivaldrait à au moins 9,56 millions de tonnes de CO₂e en 2019²⁹.

30. Pour rappel et à titre de comparaison, on estime à 500 millions, le nombre total d'arbres en Belgique

Une quantité de CO₂ que 143,4 millions d'arbres cultivés pendant 10 ans seraient capables d'absorber³⁰.

31. <https://theconversation.com/climate-scientists-concept-of-net-zero-is-a-dangerous-trap-157368>

La «neutralité carbone», un leurre qui permet la fuite en avant

Ces dernières années, les objectifs de « zéro-net », ou de « neutralité carbone », se multiplient. L'Union européenne s'est par exemple récemment engagée à la neutralité carbone en 2050. Ce concept fait référence à l'atteinte d'un équilibre global entre les émissions de gaz à effet de serre produites et les émissions de gaz à effet de serre extraites de l'atmosphère. Atteindre le zéro net signifie que nous pourrions continuer à émettre des GES, pour autant qu'ils soient compensés par des processus qui réduisent les GES déjà présents dans l'atmosphère, par exemple au travers de la plantation de nouvelles forêts.

Cependant, le concept de zéro net dans lequel de nombreux États s'engagent n'est, selon de nombreux scientifiques, rien d'autre qu'un stratagème pour prolonger les logiques existantes. En effet,

les technologies permettant de neutraliser les émissions à une si grande échelle n'existent toujours pas, et il n'y a tout simplement pas assez de terres et d'arbres dans le monde pour pouvoir absorber les émissions totales de nos sociétés³¹.

La compensation serait donc toujours insuffisante et, dans tous les cas, un processus beaucoup plus lent qu'officiellement prétendu. Le recours à ce compromis ne fait qu'estomper l'urgence du problème et retarder l'action en faveur d'un véritable changement.



32. <https://eda.europa.eu/news-and-events/news/2022/12/08/european-defence-spending-surpasses-200-billion-for-first-time-driven-by-record-defence-investments-in-2021#:~:text=Brussels%2C%208%20December%202022.,the%2026%20EDA%20Member%20States.>

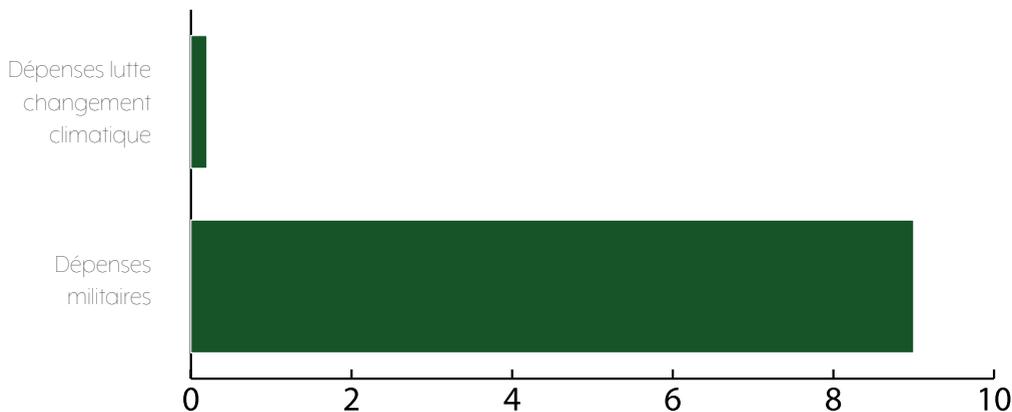
Les dépenses militaires contre le climat

Le **budget militaire** des États-Unis et des pays de l'Union européenne est en **constante augmentation** depuis 2018, et singulièrement depuis la guerre en Ukraine. En mars 2023, l'administration Biden a soumis au Congrès une proposition de budget pour l'année fiscale **2024** de **842 milliards de dollars** pour le Département de la Défense. En parallèle, le budget dévolu à l'**Inflation Reduction Act** de 2022, considéré comme étant l'investissement le plus important de l'histoire des États-Unis en matière de lutte contre le changement climatique, s'élève à 369 milliards sur une période de 10 ans. Cela équivaut donc à **37 milliards par an. Contre 842 pour le militaire.**

Entre 2013 et 2021, les pays les plus riches (annexe II de la CCNUCC) ont dépensé 9000 milliards de dollars pour leurs armées, soit **56,3 % du total des dépenses militaires mondiales** (près de 17.000 milliards de dollars), contre un montant estimé à **243,9 milliards de dollars pour le financement additionnel de l'atténuation et l'adaptation à la crise climatique, soit presque 40 fois moins.** Les dépenses militaires ont augmenté de 21,3 % depuis 2013.

La guerre en Ukraine provoque une augmentation encore plus importante des dépenses et budgets militaires de la presque totalité des pays de l'Annexe II. C'est ainsi que selon le rapport de l'Agence européenne de défense, les États membres de l'UE investissent plus que jamais dans l'acquisition d'équipements de « défense » ainsi que dans la recherche et développement, avec une augmentation de 16 % par rapport à 2020, pour un montant total record de 52 milliards d'euros³². Ces augmentations exponentielles





Trillions de dollars dépensés par les pays de l'Annexe II (2013-2021)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total*
Dépenses militaires	1038,9	1006,7	948,7	961,8	981,1	1040,0	1094,1	1159,3	7281,9
Financements climatiques déclarés	52,4	61,8	s/o	58,5	71,6	79,9	80,4	83,3	487,9
Ratio	19,8:1	16,3:1	s/o	16,4:1	13,7:1	13,0:1	13,6:1	13,9:1	14,9:1
Estimation du financement climat réel **	26,2	30,9	s/o	29,3	35,1	39,9	40,2	41,6	243,9
Ratio	39,7:1	32,6:1	s/o	32,8:1	27,4:1	26,1:1	27,2:1	27,9:1	29,9:1

Comparaison entre les fonds alloués au climat et les dépenses militaires des pays de l'Annexe II (2013-2020) en milliards USD.

* 2015 non inclus - sources : OCDE, SIPRI, Oxfam international

** Basé sur une moyenne de 50%

33. Voir à ce sujet la nouvelle publication de Transnational Institute, Tipping point North South et Stop wapenhandel, "Le climat dans le champ de tir. L'objectif de l'OTAN en matière de dépenses militaires (2 %) aggrave la destruction du climat", trad. GRIP, Octobre 2023

34. <https://www.tni.org/en/publication/climate-collateral#:~:text=Between%202013%20and%202021%2C%20the,billion%20on%20additional%20climate%20finance>

Source : Burton, D., Lin H., Global military spending, sustainable human safety and value for money, 2020, Transform Defence

des dépenses militaires contribuent d'autant plus à la destruction du climat³³.

Le total des dépenses militaires mondiales en 2021 s'élève à 2,1 trillions de dollars, dont 75 % relèvent de la responsabilité des dix premiers pays en termes de dépenses militaires. Selon le Transnational Institute (TNI),

si ces dix premières nations réduisaient leurs dépenses militaires annuelles de 4 %, 79 milliards de dollars seraient disponibles chaque année pour financer la lutte contre le changement climatique.

Dépenses militaires contre l'adaptation au climat³⁴

- **Les États de la planète se sont engagés à allouer 100 milliards \$ par an pour le financement international de la lutte contre (et l'adaptation au-) dérèglement climatique. Un montant qui n'a jamais été atteint.**
- **Une seule année des dépenses militaires des 10 États les plus dépensiers (1500 Milliards de \$) permettrait d'atteindre ce montant pour les 15 prochaines années.**
- **100 milliards \$ par an, c'est aussi la somme nécessaire aux programmes internationaux de conservation et de sauvegarde de la biodiversité. Des programmes qui « bénéficient », ces dernières années, de budgets de 4 à 10 milliards \$ par an.**
- **D'après l'ONU, les catastrophes naturelles feront environ 150 millions de victimes par an d'ici 2030 (une augmentation d'environ 50% par rapport à 2018). D'ici 2030, les coûts de ces catastrophes devraient atteindre 20 milliards \$ par an. Une année des dépenses militaires des 10 pays les plus dépensiers permettraient de faire face à ce coût pour les 75 prochaines années**

35. Ibidem

36. Id. page 18.

Les États de **l'Annexe II de la CCNUCC sont aussi ceux qui exportent le plus d'armes**, et notamment vers les pays les plus pauvres et les plus vulnérables à la crise climatique. Selon le TNI, les pays de l'Annexe II **ont vendu des armes aux 40 pays les plus vulnérables au climat depuis 2013**, dont 13 sont impliqués dans des conflits armés, 20 ont des régimes autoritaires et 25 sont parmi les pays avec les plus bas niveaux de développement humain³⁵. Certains des pays les plus vulnérables au changement climatique et qui ont reçu des armes de pays de l'Annexe II sont également visés par un **embargo** sur les armes de la part de l'UE/des Nations Unies (période 2013/2021), comme l'Afghanistan, le Yémen et la RDC (qui ont reçu des armes des États-Unis), la République centrafricaine (de la France et de l'Allemagne), le Myanmar (de l'Autriche, de l'Allemagne et des Pays-Bas)³⁶.





704

704

L'urgence de la démilitarisation



« Le monde marche, alors qu'il faudrait sprinter ». Voilà comment le GIEC conclut son sixième rapport sur le réchauffement climatique paru en mars 2023, 9 ans après le précédent. Ce rapport confirme que la température à la surface du globe a augmenté de 1,1°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Une hausse causée « sans équivoque » par les activités humaines et principalement par les émissions de gaz à effet de serre. Chaque dixième de degré supplémentaire de réchauffement entraînera des conséquences « plus graves que ce qui avait été estimé dans le précédent rapport », dit le groupe d'experts. Or, nous savons que le réchauffement de la planète va se poursuivre à court terme et devrait atteindre 1,5°C avant 2030. Pour la suite, le GIEC présente plusieurs scénarios dépendant de l'évolution de nos émissions de gaz à effet de serre. Si ces dernières sont faibles, il sera possible de limiter le réchauffement sous 2°C. Pourtant, les politiques actuellement en œuvre nous mènent à un réchauffement de 3,2°C en 2100. C'est-à-dire un monde invivable.

Afin d'assurer «un futur viable», le rapport du GIEC rappelle que les 10 années qui viennent sont cruciales et souligne de ce fait la nécessité d'«enfin agir radicalement». «Des solutions existent» mais celles-ci doivent être «rapides et profondes».

La militarisation continue de notre planète et la division internationale qu'elle entraîne inévitablement sont le

résultat de choix politiques. Des choix politiques en contradiction profonde avec l'urgence de l'atténuation et de l'adaptation aux dérèglements climatiques. Plutôt que d'assumer le poids très significatif de l'activité militaire dans la pollution et le dérèglement de climat, les États préfèrent le nier en le maintenant inexistant dans les rapports officiels. Ce faisant, la pollution de l'activité militaire est également quasi inexistante dans les débats publics, sinon à la marge.

La pollution liée aux activités militaires est un fantôme qu'il est urgent de dévoiler.



Image by liuzishan on Freepik

Comme le souligne cette brochure, l'activité militaire des États de la planète, et les guerres, sont responsables d'au moins 6,5% de la totalité des émissions de gaz à effet de serre. Elles détruisent les écosystèmes, elles ravagent des villes et des populations, elles éloignent l'un de l'autre les États de la planète que tout, au contraire, devrait rapprocher.

Rien ne permet malheureusement d'envisager un changement de paradigme quand tous les signaux, déclarations et actes vont dans le sens d'une accélération de cette logique délétère. La fin de la Guerre froide au début des années 1990 a permis d'entrevoir qu'il était possible pour les grandes puissances de négocier et de s'entendre pour réduire les dépenses militaires et améliorer la collaboration. Ce moment semble aujourd'hui plus éloigné que jamais. Il est impératif, dans l'intérêt de toutes et tous, de se réapproprier cette opportunité.

